Département de la Haute-Garonne Commune de SAINT-PIERRE-DE-LAGES Lieu-dit: "Le Bousquet"



Maître d'Ouvrage :

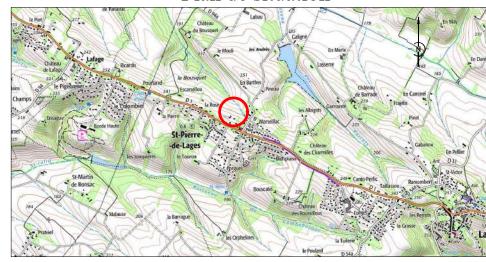
Commune de SAINT-PIERRE-DE-LAGES 31570 SAINT-PIERRE-DE-LAGES

Opération "Les Vignes" PLAN DE VENTE

Lot n°4 Surface = 709 m^2 Section ZK n°144



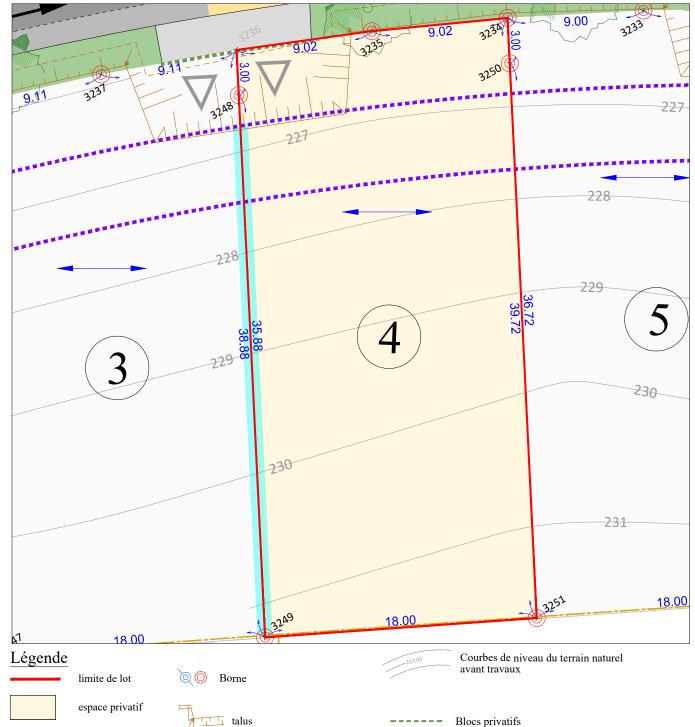
Plan de situation





Plan d'ensemble - Echelle 1/2500

Plan de Masse - Echelle 1/250



Règlement du lotissement (d'autres règles sont prescrites par le P.L.U. et par le réglement du lotissement)

Sens de la ligne de faîtage principale des toitures (article B du règlement du lotissement) Implantation obligatoire en mitoyenneté (article B du règlement du Point d'accès imposé des véhicules aux lots (article C du réglement du lotissement) Zone d'implantation de la façade principale (entre 5 et 10m par rapport à la façade du lot, article B du règlement du lotissement)

Autorisation d'urbanisme :

- Un Permis d'Aménager n°PA 031 512 19 T0001 a été obtenu par arrêté le 19 novembre 2019.
- Un Permis d'Aménager Modificatif n°1 a été obtenu le 10 mars 2021.
- Un Permis d'Aménager Modificatif n°2 a été obtenu le 10 septembre 2021. Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°3 devra être déposé.

Origine du périmètre : Les limites de l'opération sont issues du plan de bornage avec procès-verbal de bornage et de reconnaissance dressé le 03 mars 2020 par M. SAINT-AUBIN Etienne, Géomètre-Expert à AUTERIVE, dossier n°190521.

<u>Cotations</u>: Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Servitudes:

1/Des servitudes de passage et de passage de réseaux divers grevant les espaces communs de l'opération au profit des propriétés cadastrées section ZK n°171 (FERNANDEZ), section ZK n°18 et 112 (CHAMAYOU), section ZK n°113 (Indivision MARTY), section ZK n°114 (MARTY), section ZK n°87 et 88 (CAZENAVE) et section ZK n°21 (THEULIER) à constituer par acte notarié.

N° de dossier : 190521

Dressé le 30 mai 2022 à TOULOUSE

Dessin / Contrôle / Validation : AD/JBT/ESA Nom du fichier : 190521-5-PDVD.dwg